# Établissement Principal Munitions

**Enquêtes publique et parcellaire préalables**
**à la Déclaration d'Utilité Publique**
**de la dérivation et de la protection du captage militaire**
**d'Orfontaine implanté sur le territoire**
**de la commune de Moulainville**
**du lundi 06 janvier au jeudi 23 janvier 2020**

# Annexe 7.4.
# Mémoire en réponse

Fait le 12 février 2020 à Damvillers
Le commissaire Enquêteur

Serge Lestan

Reçu et pris connaissance
le 14 février 2020
Le Préfet organisateur

Monsieur le Préfet de la Meuse
Préfecture de la Meuse
40 Rue du Bourg
55012 Bar-le-Duc

# Premier courrier électronique reçu le 31 janvier 2020

**De :** GREGOIRE Pascal <pascal.gregoire@intradef.gouv.fr>
**Objet :** RE: Procès-verbal de synthèse
**À :** serge lestan <serge.lestan@laposte.net>
**Laposte.net serge.lestan@laposte.net**
**RE: Procès-verbal de synthèse**
ven., 31 janv. 2020 07:29

Bonjour Monsieur,

Voici les éléments de réponse qui me semblent répondre à vos questions.

Marché :
La société qui détient le contrat eau passé par l'USID de Verdun est la société IDEX basée à BELLEVILLE SUR MEUSE.
Cette société sous-traite des opérations du marché avec :
- MALEZIEUX pour les travaux de nettoyage des installations d'eau (château d'eau, station de pompage).
- la société l'EAU REINE pour le suivi du bon fonctionnement de la station de chloration situé à côté du château d'eau.

Entretien du château d'eau :
Il comprend la vidange, le nettoyage à base d'eau de javel et la remise en eau du château d'eau et de la station une fois par an.
Cette intervention est suivi d'analyses d'eau avant et après nettoyage des installations. Le choix du laboratoire est à la charge du titulaire du marché.

Suivi de la station de traitement :
La station de chloration situé à côté du château d'eau. La société REINE a en charge de remettre à niveau les produits dans la station de chloration, de vérifier le mesures de chlore libre, et de faire la maintenance des appareils. La société EAU REINE intervient mensuellement (2ème mercredi de chaque mois) ou sur demande (si un problème est détecté).

Suivi de l'installation en général :
Le titulaire du marché (société IDEX) est le point de contact de l'USID (Unité du Service de l'Infrastructure de la Défense) et a pour mission de coordonner les actions de ses sous-traitants, de les accompagner sur site à chaque intervention. Le personnel de la société IDEX effectue lui-même hebdomadairement (le lundi) les purges de réseau au niveau du bâtiment 016 (durée d'environ 20 minutes).

Concernant le contrôle sanitaire de l'eau, les services vétérinaires déterminent le besoin sur le type d'analyse, les lieux de prélèvements ainsi que leur fréquence.
L'USID commande les analyses d'eau (suivant prescriptions des vétérinaires) auprès de la société IDEX qui sous-traite avec un laboratoire. La société IDEX gère les prélèvements avec le laboratoire.

Le suivi des résultats d'analyses est réalisé par la personne en charge de l'eau sur le site ainsi que les services vétérinaires des armées. Si un problème est relevé, des actions sont réalisés auprès du titulaire du marché suivant le besoin en corrélation avec les services vétérinaires.

En espérant avoir répondu aux questions, je reste bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

M. Pascal GREGOIRE
Chargé d'Environnement
Etablissement Principal Munitions Champagne
Lorraine Route de JUZANVIGNY, BP 69, 10500 Brienne
le Château PNIA : 863 102 5201 TEL : 03 25 92 52
01 Courriel : pascal.gregoire@intradef.gouv.fr

## Second courrier électronique reçu le 3 février 2020

**De :** GREGOIRE Pascal
<pascal.gregoire@intradef.gouv.fr>
**Objet :** RE: Procès-verbal de synthèse
**À :** serge lestan
<serge.lestan@laposte.net>
**Laposte.net serge.lestan@laposte.net**
**RE: Procès-verbal de synthèse**
lun., 03 févr. 2020 17:26

Bonjour M. Lestan,

Concernant l'observation sur le problème fonctionnel des pompes, je n'ai rien à dire car c'est un dysfonctionnement de notre système de pompage. Par contre, Je pense qu'il serait peutêtre judicieux que la commune est un moyen d'alerte afin d'éviter cette situation de réservoir à sec que ce soit de notre fait ou pas, je pense à un captage qui ne débite plus par exemple.

En ce qui concerne l'assèchement en général depuis 2 ou 3 ans, le site consommant de façon identique depuis une dizaine années, il m'est difficile de penser que nous en sommes la cause. J'aurais bien deux idées possibles sur la raison de cet assèchement, l'augmentation du nombre d'habitants ou une consommation plus importantes par habitant de la commune et ma deuxième piste est malheureusement lié à une diminution du volume d'eau débité par le captage. L'association des deux possibilités n'est pas non plus à écarter.

Par principe, si nous consommons de façon régulière depuis une dizaine d'année, je ne vois pas comment on peut nous imputer cet assèchement ponctuel depuis 2 ou 3 dernières.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

M. Pascal GREGOIRE
Chargé d'Environnement
Etablissement Principal Munitions Champagne Lorraine
Route de JUZANVIGNY, BP 69, 10500 Brienne le Château
PNIA : 863 102 5201
TEL : 03 25 92 52 01
Courriel : pascal.gregoire@intradef.gouv.fr